

Initiative des Alpes

Rapport annuel et comptes annuels 2015





1 Remise des signatures : en automne 2014, le Parlement a approuvé un 2^e tunnel routier au Gothard. L'association « Non au 2^e tunnel au Gothard » à la tête de laquelle se trouvait l'Initiative des Alpes, a alors lancé le référendum. Début janvier 2015, 125 573 signatures ont été remises à Berne, bien plus donc que les 50 000 signatures nécessaires.

2 Giacobbo/Müller : le 22 février 2015, Jon Pult, président de l'Initiative des Alpes, était l'invité de Giacobbo/Müller, une émission télévisée suisse allemande des plus appréciées. Jon Pult a fait part de sa fierté de pouvoir représenter ce message merveilleux qu'est la protection des Alpes. Viktor Giacobbo l'a décrit comme « l'un des plus grands talents de la politique suisse » et « un homme d'avenir ».

3 BahnJournalisten : en février, un voyage soutenu par l'Initiative des Alpes a mené des journalistes ferroviaires du terminal de la chaussée roulante de Fribourg-en-Brigau (photo) jusqu'à la station de chargement de voitures BLS au Lötschberg et a mis en évidence : il existe assez d'entreprises innovantes sur le marché pour gérer tout le trafic sur le rail pendant l'assainissement du tunnel routier du Gothard.

4 Conseil des Alpes : l'organe consultatif de l'Initiative des Alpes s'est réuni en mai à Baar. La campagne de votation contre le 2^e tunnel au Gothard et les perspectives de la politique de transfert étaient à l'ordre du jour. Pour tous, il était évident que l'objectif de transfert de 650 000 camions en transit au maximum était intangible.



6



7



8



10



9

5 Départ : les compagnons de route d'Alf Arnold, directeur de longue date de l'Initiative des Alpes, ont célébré son départ à une retraite bien méritée au cours de l'assemblée des membres de mai à Bellinzone. Andrea Hämmerle (debout) remercie Alf Arnold des efforts fournis pendant des décennies en faveur de la protection des Alpes. En outre, les membres ont adopté la résolution « Protection alpine au lieu d'extension des routes de transit ».

6 Nomination pour le prix de l'environnement : l'Initiative des Alpes a été nommée pour le prix de l'environnement 2015. La fondation « Schweizerische Umweltstiftung » décerne ce prix à des personnes privées, entreprises et organisations qui contribuent à la résolution de problèmes environnementaux. Depuis la gauche : Manuel Herrmann, Jon Pult, Lucia Lauener, Thomas Bolli à l'occasion de la remise du prix fin mai à Lucerne.

7 Feu dans les Alpes : près de 150 personnes ont pris part au traditionnel feu de protestation. Après une marche de Hospental jusqu'au col du Gothard, des flambeaux ont été allumés au lieu d'un feu le soir près du lac, le danger d'incendie étant trop grand. Par cette action, elles ont lancé un signal en faveur de la protection des régions alpines et contre le 2^e tunnel routier prévu au Gothard.

8 Tour Boccalino : des sympathisantes et sympathisants du Tessin ont fait le tour de la Suisse romande et alémanique accompagnés de musique et de spécialités tessinoises. Leur but était d'expliquer que la Suisse méridionale était elle aussi fortement opposée à un 2^e tunnel au Gothard et qu'elle souffrait déjà du flux très dense du trafic et de la forte pollution atmosphérique.

9 La Pierre du Diable : l'Initiative des Alpes a décerné le « Prix des transports absurdes 2015 » à Coca-Cola au début octobre. L'entreprise fait remplir ses canettes en Italie. Elles sont amenées en Suisse par camion via le tunnel du Gothard. Ceci bien que Coca-Cola produise les mêmes boissons en Suisse et qu'elle attache, selon ses propres déclarations, beaucoup d'importance à la durabilité.

10 Objectifs climatiques : pour atteindre les objectifs climatiques, il est indispensable de réduire de manière draconienne le nombre de camions traversant les Alpes. Lors d'une conférence de presse organisée par l'Initiative des Alpes en novembre, François Périllon, spécialiste en économie des transports, a présenté son étude qui met en rapport l'évolution du trafic lourd en transit et les objectifs climatiques fédéraux. Depuis la gauche : Laurent Seydoux, François Périllon, Jon Pult, Regula Rytz.

Rapport annuel 2015

L'Initiative des Alpes est unique : il n'existe aucune autre institution qui s'engage pour la protection des Alpes contre le trafic de transit. En 2015 aussi, l'Initiative des Alpes a milité de toutes ses forces pour son objectif central. La pression politique exercée sur la protection des Alpes a fortement augmenté.

L'année 2015 a été l'une des plus intenses dans l'histoire de l'association. Le Conseil fédéral et le Parlement ont beaucoup insisté pour obtenir un 2^e tunnel routier au Gothard. Ils ont été soutenus par les lobbies de la construction, des voitures et des camions. L'extension des routes de transit à travers les Alpes ne peut être favorable au transfert des transports de marchandises. L'Initiative des Alpes craint que le 2^e tunnel routier ne soit exploité tôt ou tard sur quatre voies. **C'est la raison pour laquelle, l'Initiative des Alpes s'est engagée à la tête de l'association « NON au 2^e tunnel au Gothard ». Cette association a lancé le référendum contre les plans élaborés à Berne et a remis en janvier 2015, plus de 125 000 signatures.** Il semblait tout d'abord que la votation aurait lieu en juin 2015. Puis, elle a été repoussée à février 2016. Pour le comité, le secrétariat et le Conseil des Alpes, toute l'année a été marquée par le débat et la campagne contre le 2^e tunnel au Gothard.

L'Initiative des Alpes s'est investie fortement au sein du comité de campagne et du comité de l'association « NON au 2^e tunnel au Gothard ». **Le secrétariat a fourni un immense travail fondamental.** Il a élaboré l'argumentaire et l'a régulièrement actualisé, conçu et exploité un site Internet, créé des dépliants et cartes postales, assumé l'essentiel du travail médiatique et était responsable du secrétariat national. Nous avons répondu à d'innombrables demandes de la part des citoyennes et citoyens, de membres de l'Initiative des Alpes et d'organisations partenaires. De plus, le secrétariat de l'Initiative des Alpes a traité toutes les commandes et envois de matériel pour la campagne, des autocollants et drapeaux, aux affiches et chocolats, en passant par les dépliants et argumentaires. **Les membres du comité et du Conseil des Alpes ont exprimé notre position dans d'innombrables discussions publiques, donné des renseignements dans les médias imprimées et numériques et participé à des actions dans toute la Suisse.** Une grande part de ce travail était béné-

vole ! Dans toutes ces actions, l'Initiative des Alpes a ressenti que de nombreux membres de longue date s'engageaient très fortement de manière idéale et financière et que de nombreux sympathisants étaient prêts à se battre pour la protection des Alpes.

Le transfert du trafic de marchandises de la route au rail est nécessaire. **Le rail transporte de manière plus sûre, plus efficace énergétiquement et plus écologique que les camions.** Depuis 1994, il est inscrit dans la Constitution que le trafic de marchandises à travers la Suisse sur les axes alpins doit s'effectuer par rail. Il est en outre inscrit dans la loi, qu'au plus tard deux ans après la mise en exploitation du tunnel de base NLFA du Gothard, seuls 650 000 camions au maximum pourront encore traverser les cols alpins suisses. Cela signifie concrètement que l'objectif doit être atteint en 2018. Les capacités sont suffisantes sur les rails.

Lors de la conférence de presse annuelle en février 2015, Markus Kern de l'Institut de droit européen de l'Université de Fribourg relevait dans une étude : **« Ainsi, la Constitution ne laisse notamment aucune marge ni pour un report complémentaire du délai de transfert ni pour un relâchement de la force obligatoire dans le sens d'une valeur de référence approximative.** Un passage des paramètres de mesure à un objectif d'émissions est tout au plus problématique car ainsi, le mandat de protection inscrit dans la Constitution ne peut pratiquement plus être représenté. » Ce sont cependant ces objectifs que visent la ministre des transports Doris Leuthard et ceux qui s'opposent depuis toujours à la protection alpine. L'Initiative des Alpes continuera d'être sollicitée.

Une autre raison urgente nécessitant la réduction du nombre de camions en transit existe aussi : si la Suisse veut atteindre les objectifs climatiques qu'elle s'est fixée elle-même et réduire les rejets de CO₂, le trafic lourd doit fournir sa part

lui-aussi – les camions sont les plus grands responsables du réchauffement climatique. Une étude de François Périllon, Lausannois, urbaniste indépendant et spécialiste en économie des transports, met en rapport l'évolution du trafic des camions en transit avec les objectifs climatiques de la Confédération. **Les conclusions : l'objectif de transfert de 650 000 poids lourds en transit en vigueur actuellement doit être revu à la baisse si le Conseil fédéral entend atteindre ses objectifs climatiques.** Les Alpes souffrant du réchauffement climatique plus que de moyenne, des mesures pour endiguer les rejets de CO₂ du trafic marchandises de transit sont inévitables.

En 2015, le Conseil fédéral a annoncé que la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) serait augmentée. Elle reste pourtant à un niveau trop bas, bien que l'accord avec l'UE permettrait de l'augmenter bien davantage. **La RPLP étant constamment trop basse, la Suisse a déjà perdu des rentrées financières à hauteur de 2,75 milliards de francs.** L'Initiative des Alpes a souligné clairement que ces subventions indirectes accordées au lobby des transports représentent une raison importante qui explique pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement n'ont pas atteint l'objectif de transfert jusqu'ici.

Les membres de l'Initiative des Alpes ont adopté une résolution lors de l'assemblée annuelle à Bellinzona. Les plans existants en vue de l'extension des routes de transit de différents passages alpins et qui sont en totale contradiction avec l'idée de la protection des Alpes en étaient la raison. Cette même résolution a été signée à Cuneo en Italie par l'organisation ITE « Initiative Transport Europe » lors de son assemblée annuelle – ce qui démontre que le sujet préoccupe tout l'arc alpin.

Au début de l'année, l'Initiative des Alpes a soutenu un voyage informatif des « BahnJournaliste Schweiz ». Le voyage a mené d'abord à Fribourg-en-Brisgau. De là, des trains de l'entreprise RalpIn partent pour Novara près de Milan par la route du Lötschberg et du Simplon. Ils transportent 100 000 camions par année à travers les Alpes, de manière écologique et sans bouchon. Le deuxième arrêt du voyage était Kandersteg. Ici, les voitures sont chargées sur le train et traversent ainsi le tunnel du Lötschberg pour atteindre Goppenstein en toute sécurité. Les médias ont

fait un rapport en partie très détaillé de cette offre ferroviaire qui contribue à la protection des Alpes.

Et quel est le rapport entre l'Initiative des Alpes et Coca-Cola ? **En octobre, la petite association suisse a remis à la multinationale le Prix des transports absurdes, une pierre rouge à l'effigie du Diable.** La raison était que l'entreprise fait remplir ses canettes de boissons sucrées en Italie et les transporte en Suisse par camion via le tunnel du Gothard. Il serait aisé d'éviter ces transports au moyen d'une politique de production raisonnable. A la place d'investir dans une installation de remplissage de canettes, la multinationale a préféré fermer son entreprise de Bolligen. Peu après avoir reçu le prix, Coca-Cola annonçait que les canettes seraient à l'avenir transportées en Suisse par le train.

Alors que les années précédentes, des textes des écrivains Noëlle Revaz, Franz Hohler et Giovanni Orelli agrémentaient la lecture, en 2015 c'est **le dessinateur nidwaldien Diego Balli qui amusait le lecteur avec les aventures du chamois Ida.** Elles mettaient en scène la douloureuse rencontre entre la folie des transports à travers les Alpes et la beauté alpine pour laquelle l'Initiative des Alpes s'engage depuis des années.

En 2015 aussi, l'Initiative des Alpes a proposé de nombreuses randonnées. Beaucoup de personnes intéressées ont emboîté le pas à nos guides chevronnés et les ont suivis à travers le monde alpin et ont fait plus ample connaissance avec la culture et l'espace vital des Alpes. Nous voulons encourager la compréhension de larges couches de la population pour les relations entre les êtres humains et la nature, en particulier dans les Alpes. **La vente de produits provenant des régions alpines à la Boutiques des Alpes a permis de soutenir à nouveau de petites entreprises locales.** Nos clientes et clients contribuent de cette manière à la sauvegarde des cycles économiques régionaux dans les Alpes.

Comme nous l'avons fait remarquer, l'année 2015 a été l'une des plus intenses au cours des 22 ans d'histoire de l'association. L'Initiative des Alpes a traversé ces temps houleux guidée par les nouveaux membres de la direction, Lucia Lauener-Zwyer, nouvelle directrice, Manuel Herrmann, nouveau responsable politique de la protection des Alpes et Thomas Bolli, responsable communication.

L'Initiative des Alpes, en collaboration avec l'association « Non au 2^e tunnel au Gothard », a organisé une action de protestation près de la légendaire pierre du Diable à Göschenen UR. 35 ans exactement après l'inauguration du tunnel routier du Gothard, la conviction reste la même : nous ne voulons pas conclure de nouveau pacte avec le Diable – à savoir un 2^e tunnel ! (Photo : bildfluss/Christof Hirtler)





N
Lastwagen.
Otthardröhre.

2. Röhre
JA

NEIN
NEIN
NEIN

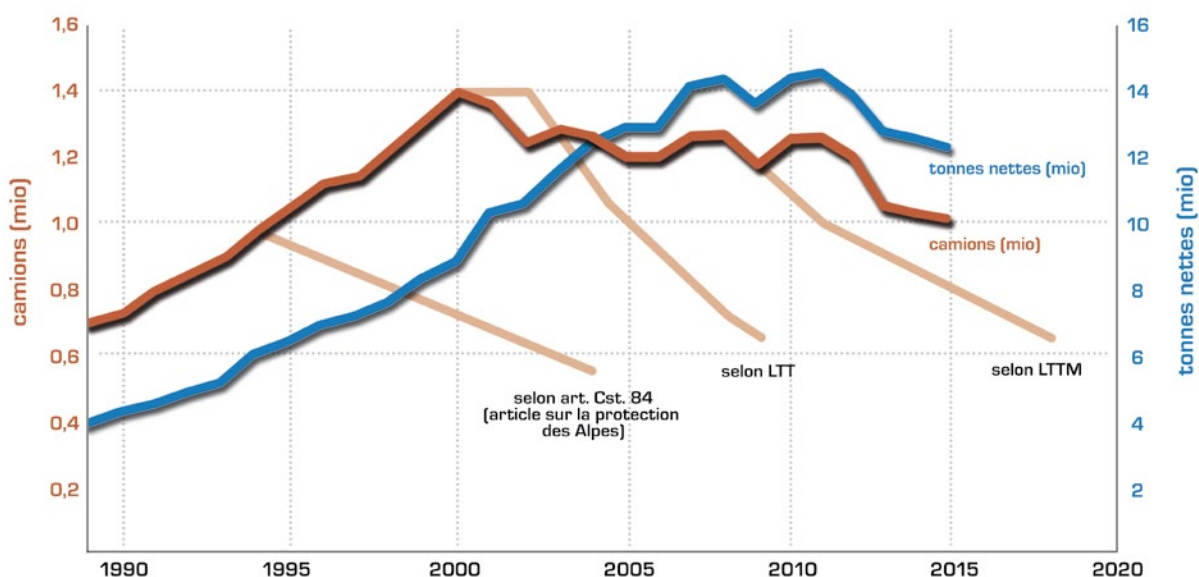
Chiffres et faits des Alpes

Pour les marchandises le rail.

Notre objectif est de transférer les transports de marchandises en transit à travers la Suisse de la route au rail. Nous sommes certes encore loin du but mais la tendance va dans la bonne direction. Selon la loi sur le transfert du trafic de 1999 (LTT), le nombre annuel de poids lourds franchissant les Alpes aurait dû être abaissé à un maximum de

650 000 jusqu'en 2009. Selon la nouvelle loi (LTTM), cet objectif devrait maintenant être atteint en 2018. Si près de 1,3 million de camions traversaient les Alpes en 2012, leur nombre s'est abaissé à 1,01 million en 2015. Bien que le rail ait gagné en parts du marché ces dernières années, trop de poids lourds circulent encore sur les axes de transit.

Trafic marchandises à travers les Alpes (route)



Art. 84 Cst = article 84 de la Constitution fédérale, LTT = loi sur le transfert du trafic, LTTM = loi sur le transfert du transport de marchandises. A partir de 2013, de nouvelles méthodes de calcul sont appliquées.

Nous donnons une voix aux Alpes ainsi :

	Communiqués de presse	
	2015	39
	2014	29
	Journal « échos »	
	2015	6 (5 éditions + 1 « échos » spécial)
	2014	6 (5 éditions + 1 « échos » spécial)
	Site Internet : utilisateurs différents	
	2015	75 908
	2014	60 600
	Facebook « J'aime »	
	2015	9 254
	2014	1 736
	Abonné-e-s Twitter	
	2015	1 342
	2014	245
	Exposés NON à un 2^e tunnel mis à disposition	
	2015	40

	Membres, donatrices et donateurs	
	2015	17 788
	2014	17 942
	Boutiques des Alpes : produits vendus	
	2015	11 478
	2014	12 727
	Boutiques des Alpes : clientes et clients	
	2015	2 946
	2014	2 791
	Randonnées : nombre de participant-e-s	
	2015	112
	2014	152

Comptes annuels 2015

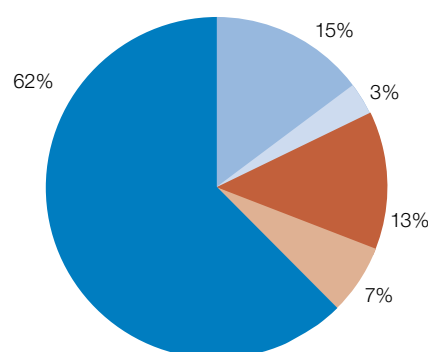
Bilan	31.12.2015	31.12.2014
ACTIFS	1 527 710	1 176 284
Actifs circulants	1 517 510	1 170 084
Capitaux fixes	10 200	6 200
PASSIFS	1 527 710	1 176 284
Capital étranger	242 750	285 842
Fonds à affectation précise	352 515	325 000
Capital d'organisation	932 445	565 442

Compte d'exploitation	2015	2014
PRODUITS	2 879 514	2 571 433
Produits issus de la récolte de fonds	1 951 843	1 691 209
Produits issus de prestations	419 314	376 902
Boutique des Alpes	412 185	361 121
Randonnées	96 172	142 201
CHARGES	-2 478 876	-2 167 285
Projets liés à la protection alpine	-1 541 477	-1 232 953
Boutique des Alpes	-374 484	-347 567
Randonnées	-81 206	-115 104
Promotion et récolte de fonds	-305 354	-307 060
Administration	-176 355	-164 601
Résultat d'exploitation	400 639	404 148
Résultat financier	-151	727
Résultat restant	-5 970	2 371
Résultat avant attribution/utilisation	394 517	407 246
Résultat des fonds à affectation précise	27 515	325 000
Résultat du capital d'organisation	367 003	82 246
Résultat après mouvements de capitaux	—	—

Les comptes annuels 2015 de l'Initiative des Alpes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif Swiss GAAP RPC (RPC fondamentale et RPC 21) ainsi que selon les prescriptions de la ZEWO. Cette présentation a pour but d'accroître la transparence et d'améliorer la comparabilité avec d'autres organisations. La vue d'ensemble présentée ici établit un regroupement des comptes annuels 2015 révisés. Le compte détaillé et commenté peut être obtenu sous www.initiative-des-alpes.ch ou au secrétariat.

Charge

Protection alpine	62%
Boutiques des Alpes	15%
Randonnées	3%
Promotion et récolte de fonds	13%
Administration	7%



Compte de modification du capital

	Etat au 31.12.2015	Attribution 2015	Utilisation 2015	Etat au 31.12.2014	Modification
Capital de fonds et d'organisation	1 284 960	783 029	-388 511	890 442	394 518
Fonds à affectation précise	352 515	416 026	-388 511	325 000	27 515
Bourse du transit alpin	34 737	55 000	-20 263	—	34 737
Campagne « Non au 2 ^e tube au Gothard »	317 777	361 026	-368 248	325 000	-7 223
Capital d'organisation	932 445	367 003	—	565 442	367 003
Capital généré lié	8 407	8 407	—	—	8 407
Commerce de marchandises	8 407	8 407	—	—	8 407
Capital libre généré	924 039	358 596	—	565 442	358 596
Fonds libres	924 039	358 596	—	565 442	358 596

La protection des Alpes vit



Jon Pult, président de l'Initiative des Alpes

Pour moi, l'année 2015 a commencé par le nombre 125 573. Autant de signatures contre le 2^e tunnel au Gothard ont été remises en janvier. Deux faits m'ont particulièrement réjouis. Le premier : de voir notre mouvement en faveur de la protection alpine soutenu avec un tel engagement. Les montagnes ne sont pas simplement un obstacle rocheux ou une jachère périphérique mais un espace vital qui tient au cœur de nombreuses personnes. Le deuxième : la constatation que notre pays peut remettre fondamentalement en question une décision du Conseil fédéral et du Parlement. Je suis un politicien dans l'âme. C'est pourquoi, ces deux constatations revêtent une grande importance. Dans quel autre pays un peuple peut-il se prononcer d'une manière aussi directe sur des décisions politiques de cette importance ? Veillons à prendre soin de notre système politique.

En tant que président de l'Initiative des Alpes, j'ai souvent constaté en 2015 combien grande était la reconnaissance manifestée à l'égard de notre association. J'ai été par exemple invité dans l'émission de Viktor Giacobbo et Mike Müller. J'en ai été honoré et étais en même temps très nerveux. Mais quel plaisir. De plus, j'ai pu expliquer nos revendications au public présent dans la salle et à la télévision. La multinationale Coca-Cola nous a assuré sa reconnaissance, bien que négative. Ses responsables suisses n'ont éprouvé aucune joie quand nous leur avons remis le prix des transports absurdes – en effet, ils font remplir leurs canettes de Coca en Italie et les transportent par camion en Suisse. Plus tard, la multinationale a communiqué qu'elle utiliserait le rail pour ses transports futurs. En effet, l'Initiative des Alpes fait bouger les choses.

De temps à autre, des personnes m'adressent la parole dans le train ou en ville car elles me reconnaissent. Je suis fier d'être reconnu comme président de l'Initiative des Alpes et protecteur du monde alpin. Notre concept de transfert des marchandises au rail est la meilleure solution à long terme. Personne jusqu'ici ne m'a vraiment contredit sur ce sujet, même pas lors des débats sur le 2^e tunnel routier au Gothard. Pour l'espace alpin en particulier, la signification de la réduction du nombre de trajets poids lourds est centrale. Les Alpes n'auront la chance de rester à long terme un espace habitable et économique décentralisé que si on favorise leur développement et les protège du trafic de transit. Je continuerai à m'engager pour atteindre ces objectifs.

L'association de l'Initiative des Alpes

Comité

Président	en fonction depuis
Jon Pult, Coire GR	2014
Vice-présidente	
Marina Carobbio Guscetti, Lumino TI	2013

Membres

Stefan Grass, Coire GR	2001
Greta Gysin, Maroggia TI	2014
Nina Hochstrasser, Bâle	2009
Mathias Reynard, Savièse VS	2012
Regula Rytz, Berne	2013
Laurent Seydoux, Plan-les-Ouates GE	2013
Brigitte Wolf, Bitsch VS	2010

Conseil des Alpes

	en fonction depuis
Pierre Amstutz, Corgémont BE	2013
Doris Angst, Neuchâtel	2013
Johanes Brassel, Klosters-Serneus GR	1999
Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne	2004
Thomas Burgener, Viège VS	2009/2014
Marlène Burri Perret-Gentil, Hauterive NE	1995
Fabio Canevascini, Balerna TI	2013
Hugo Fessler, Lucerne	2014
Emilie Flamand, Genève	2013
Pietro Gianolli, Salorino TI	2000
Flavio Gisler, Schattdorf UR	2013
Jürg Grossen, Frutigen BE	2013
Thomas Hardegger, Rümlang ZH	2013
Edith Häusler, Kilchberg ZH	2007
Nathalie Henseler, Schwytz	2013
Daniela Lehmann, Berne	2011
Carlo Lepori, Roveredo Capriasca TI	1996
Christa Mutter, Fribourg	2001
Fabio Pedrina, Airolo TI	1993
Paolo Peduzzi, Bellinzona TI	1996
Willy Perret-Gentil, Hauterive NE	1995
Thomas Pferdekämper, Lugano TI	2014
Judith Pfister, Saint-Gall	2014
Kurt Sturzenegger, Genève	2013
Oliver Tiller, Suhr AG	2012
Severin Toberer, Baden AG	2014
Antoine Turner, Riva San Vitale TI	2013

Commission de vérification

Marcel Bütler, Hünenberg ZG
Jeanine Löhner, Gossau ZH

Direction

Lucia Lauener-Zwyer, directrice
Manuel Herrmann, responsable politique pour la protection des Alpes
Thomas Bolli, responsable communication

Equipe

Myriam Arnold, responsable médias sociaux
Ronny Arnold, responsable médias sociaux
Helene Cocchi-Gnos, secrétariat et comptabilité
Noëmi Gamma, stagiaire
Remco Giovanoli, politique pour la protection des Alpes
Harriet Kluge, communication
Isabelle Pasquier, politique pour la protection des Alpes, Romandie
Julia Rickenbacher, stagiaire
Anneliese Schmid, Boutiques des Alpes
Daniela Walker, stagiaire communication
Livio Walker, secrétariat
Doris Zurwerra, Boutiques des Alpes, randonnées

Andreas Barella, mandat, Tessin

Photos : Initiative des Alpes, Béatrice Devènes, Monika Flueckiger ; bildfluss/Christof Hirtler, SRF / Nici Jost
Photo de couverture : l'hospice au sommet du col du Gothard, bildfluss/Christof Hirtler



Initiative des Alpes Association pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit
Herrengasse 2 Case postale 28 CH-6460 Altdorf Téléphone +41 (0)41 870 97 81
Case postale 29 CH-3900 Brigue Téléphone +41 (0)27 924 22 26
info@initiative-des-alpes.ch www.initiative-des-alpes.ch CCP dons 19-6246-9

